

FICHE PROJET

PATH (PerinAtal menTal Health)

INTERREG 2 MERS (2014 – 2020):

Programme de Coopération Territoriale Européenne couvrant l'Angleterre, la France, les Pays-Bas et la Belgique (Flandre) et cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

THEMATIQUE :

Innovation technologique et sociale. Accroître le développement des dispositifs d'innovation sociale afin d'améliorer l'efficacité des services locaux et relever les principaux défis sociétaux dans l'espace géographique dit des « 2 mers ».

PATH a pour objet de lutter contre la stigmatisation autour des troubles de santé mentale périnatale légers à modérés afin de prévenir, diagnostiquer et prendre en charge les futurs et jeunes parents en difficulté psychique.

Ce projet s'adresse non seulement aux parents mais aussi aux différents acteurs intervenant autour d'eux (employeurs, puéricultrices, sages-femmes, médecins, assistantes sociales ...).

DUREE DU PROJET :

44 mois (01/02/2019 - 30/09/2022)

BUDGET :

Le budget total de ce projet s'élève à 8 537 956, 70 euros. Le budget alloué au CCOMS¹ – EPSM Lille métropole s'élève à 811 815, 85 euros.

13 PARTENAIRES :

- **Belgique** : Odisee University College / Ngo Attachment in Development / Antwerp University of Applied Sciences / Antwerp University Hospital
- **France** : EPSM Lille Métropole – CCOMS
- **Pays-Bas** : Maasstad Hospital

¹ Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la santé pour la recherche et la santé mentale

- **Royaume-Uni:** The Health and Europe Centre (chef de file) / Plymouth And District Mind (Devon Mind) / Southampton City Council / Kent County Council / Institute of Health Visiting / Kent and Medway NHS and Social Care Partnership Trust / Bournemouth University.

SITE WEB:

- <http://path-perinatal.eu>

CONTEXTE :

La période « périnatale » est la phase charnière s'étalant du début de la grossesse à la première année de vie de l'enfant. Au cours de cette étape, beaucoup de jeunes parents s'accordent à dire que les soins reçus n'étaient pas à la hauteur de leurs besoins (questionnements autour de la grossesse, angoisses parentales, isolement social...).

Il est admis que les affections psychiques périnatales comme le post-partum blues et la dépression du post-partum sont « un problème de santé publique sérieux qui affecterait 10-20% des femmes dans les six premiers mois qui suivent leur accouchement (Miller, 2002). Bien que le trouble diminue souvent spontanément après 4-6 mois, il exerce un impact défavorable sur la mère, l'enfant, le conjoint et la famille.² »

Encore méconnus, les troubles de santé mentale périnatale sont source de difficultés de prévention, de diagnostic et de prise en charge pour les différents acteurs intervenant autour des jeunes parents.

Ainsi, les conséquences de cette méconnaissance globale sont diverses et nombreuses : l'exclusion sociale pour les jeunes parents par crainte de se confier, le rallongement du temps avant la reprise professionnelle par retard du diagnostic ou encore l'importance du coût financier engendré par les dommages développementaux et émotionnels de l'enfant.

ASPECTS NOVATEURS DU PROJET :

- Inclusion du conjoint dans la prise en charge des troubles de santé mentale périnatale
- Implication et sensibilisation des employeurs aux moyens de formation
- Introduction d'un volet social à la création de la plateforme de ressources médicales PATH

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

² Chabrol, H., Callahan, S. & Séjourné, N. (2008). Prévention et traitement de la dépression du post-partum. *Devenir*, vol. 20(3), 211-248. <https://doi.org/10.3917/dev.083.0211>

- Mise en place d'une approche globale afin de prévenir, diagnostiquer et prendre en charge les troubles de santé mentale périnatale des jeunes parents.
- Établir un réseau solide et durable entre les familles, les professionnels de santé, les employeurs et la communauté locale.
- Mettre en commun les connaissances scientifiques, regroupant des ressources sociales et médicales, au sein d'une plateforme en ligne afin:
 - D'améliorer les compétences des équipes soignantes
 - De préparer les jeunes parents à leur futur rôle
 - D'informer les employeurs afin d'assurer un retour professionnel dans des conditions optimales

RESULTATS ATTENDUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DU PROJET ET ACTIONS DU CCOMS:

- Mise en place d'une plateforme afin de permettre une meilleure connaissance et prévention des troubles de santé mentale périnatale.
 - Cible de 150 000 nouvelles connexions/an
 - Épargne de 1,1 milliard d'euros
 - Diminution de 50% du taux de troubles de santé mentale périnatale
 - Diminution de 50% du stress familial engendré par la parentalité
- Lancement d'une campagne multimédia de lutte contre la stigmatisation des troubles de santé mentale périnatale et de promotion d'une préparation à la parentalité
 - Cible de 600 000 personnes ayant pris connaissance de la campagne
- Mise à disposition de ressources et de formations en ligne pour les futurs/jeunes parents, les professionnels de santé et les employeurs sur la sensibilisation à la santé mentale périnatale et au soutien à la parentalité
 - Augmentation de 100% de la capacité diagnostic et de 20% des diagnostics précoces
 - Augmentation de 75% de la reconnaissance des symptômes
 - Augmentation de 50% de l'autosensibilisation aux symptômes

- Augmentation de 45 % de la capacité à demander de l'aide des futures/jeunes mères
- Diminution de 50% du taux de troubles de santé mentale périnatale

ACTIONS DU CCOMS : Traduire, adapter et conduire au niveau national la campagne, les formations ainsi que le contenu de la plateforme PATH.

- Création d'un réseau de soutien intergénérationnel de pairs aidants, basé sur le savoir expérimentiel composé d'acteurs locaux sensibilisant sur les problèmes de santé mentale périnatale
 - Cible de 280 pairs aidants en santé mentale périnatale
 - Cible d'un réseau de 70 groupes de soutien locaux intergénérationnels

ACTION DU CCOMS : Créer un réseau de soutien intergénérationnel en santé mentale périnatale à l'échelle française